



CENTRE PROVINCIAL DE L'AGRICULTURE ET DE LA RURALITE

Rue Saint-Nicolas, 17 – 1310 La Hulpe - Tél : 02/656 09 70 - Fax : 02/652 03 06

Membre de l'asbl Réquasud - Directrice Ir. Françoise Demeuse

E-mail: labo.lahulpe@skynet.be

Site internet: www.brabantwallon.be

Réserve au labo	Date de réception :	Paraphe pour réception technique :	Numéro(s) d'essai(s) :	
	Etat de l'échantillon : Bon Humide Autre, à préciser : _____ Texture : Sable Limon léger Limon Limon lourd Argile			

DEMANDE D'ANALYSE DE SOL

Quelques règles simples à respecter pour la prise d'échantillons de terre pour analyses physico-chimiques :

QUAND?

- 1 à 3 mois après l'apport d'engrais minéral ou 6 mois après l'apport de matières organiques ou d'amendements ;
- Pas par temps de gelée, de neige ou de pluie.

COMMENT?

- Déterminer des zones homogènes dans la parcelle ;
- Réaliser 15 prélèvements par zone homogène à une profondeur constante (15 cm sous pelouse, 25 cm dans tous les autres cas), à l'aide d'une sonde⁽¹⁾ ou d'un plantoir (pas de bêche) enfoncée verticalement (pour respecter la proportion des horizons) ;
- Eviter de prélever en bordure de parcelles ;
- Rassembler les 15 prélèvements dans un seau et homogénéiser ;
- Placer 500 g de terre dans un contenant propre (surtout pas dans un contenant ayant contenu des engrais) ;
- Apporter votre échantillon au Centre provincial de l'agriculture et de la ruralité ou l'envoyer par voie postale à l'adresse mentionnée ci-dessus accompagné de la présente fiche dûment complétée.

1) Identification du demandeur : (Code linguistique FR/ NL)

N° de TVA : _____

Nom, prénom : _____ Adresse : _____

Code postal : _____ Localité : _____

Téléphone : _____ GSM : _____

E-mail : _____

Adresse de facturation (si différente) : _____

2) Renseignements concernant la parcelle :

Origine (si hors Brabant wallon) : _____

Identification : _____ Superficie : _____

3) Renseignements concernant l'échantillon :

Date d'échantillonnage: ____ / ____ / ____ Profondeur de prélèvement : _____ cm (conseillé : 25 cm sauf pour les pelouses, 15 cm)

4) Succession des cultures :

Culture	Année	Fumure appliquée (type et quantité)
précédente :		
projetée :		
suivante :		

N.B. : La culture projetée est la culture pour laquelle l'avis de fumure sera établi.

⁽¹⁾ Une sonde de prélèvement est disponible gratuitement au Centre provincial de l'agriculture et de la ruralité moyennant une caution de 50 €

L'échantillonnage est réalisé par le demandeur et n'est donc pas couvert par l'accréditation BELAC.

Remarque : veuillez compléter avec soin chaque renseignement ou cocher les espaces prévus à cet effet. Merci.

5) Remarques :

6) Analyse(s) demandée(s):

Type	Description	Recommandé pour :	Prix unitaire TVAc (€)	Choix
Type A	pH_KCl 1N ⁽¹⁾ , Humus (= Carbone organique ⁽¹⁾ x 2), Phosphore, Calcium, Magnésium, Potassium, Sodium (extractif pour les cations et le phosphore : Acétate d'ammonium 0,5N-EDTA 0,02M, pH 4,65), et avis de fumure	Connaître l'état de fertilité du sol et obtenir un conseil de fumure adapté à la culture projetée	12,40	
Type A pour prairie	idem type A + Cuivre		12,40	
Type B	idem type A + azote total ⁽¹⁾ , Concentration saline, Chlorure de sodium, Fer et Manganèse	Les cultures sous verre (serres) ou les cultures recevant une forte fertilisation	25,00	
Par dosage	pH_KCl 1N ⁽¹⁾ , pH_eau ⁽¹⁾ , Chlorure de sodium, Concentration saline, azote total ⁽¹⁾ (entourez votre (vos) choix)		4,00/dosage	
	Fer, Manganèse, Cuivre, Zinc (extraction à l'acétate d'ammonium 0,5N-EDTA 0,02M, pH 4,65), Phosphore soluble à l'eau (entourez votre (vos) choix)		4,00/dosage	
Type C	Capacité d'échange cationique	Pour une interprétation plus précise des résultats par la fixation de valeurs de référence (K et Mg) propres à l'échantillon	12,50	
Analyse physique	Détermination de la texture ⁽¹⁾ : % argile ⁽¹⁾ , limon ⁽¹⁾ , sable ⁽¹⁾ , triangle textural ⁽¹⁾ ; pH_eau ⁽¹⁾ , humus présent (= Carbone organique ⁽¹⁾ x 2) et souhaitable, (calcul de l'indice de battance)	Obtenir un avis afin d'aboutir à une texture équilibrée et optimiser le bilan en air et en eau (principalement pour les pelouses et pour les plantations ornementales)	12,50	
Eléments traces métalliques	Matière Sèche ⁽¹⁾ , Cuivre ⁽¹⁾ , Zinc ⁽¹⁾ , Plomb ⁽¹⁾ , Cadmium, Nickel ⁽¹⁾ , Chrome (extraction à l'eau régale)	Evaluer les risques de pollution sur base de la législation en vigueur en Région wallonne	50,00	
	Même menu que ci-dessus + Mercure ⁽¹⁾ (extraction à l'eau régale)		62,00	
Eléments traces métalliques (par dosage)	Cuivre ⁽¹⁾ , Zinc ⁽¹⁾ , Plomb ⁽¹⁾ , Cadmium, Nickel ⁽¹⁾ , Chrome (extraction à l'eau régale) (entourez votre (vos) choix)		10,00/dosage	
	Mercure ⁽¹⁾ (extraction à l'eau régale)		20,00	

⁽¹⁾ : Analyses sous accréditation BELAC

Le demandeur marque son accord pouranalyse(s) de type

Signature _____

Vos données seront enregistrées et conservées dans un fichier destiné à la gestion courante de notre clientèle. Par demande écrite, vous pouvez faire rectifier ou supprimer les données vous concernant.



L'échantillonnage est réalisé par le demandeur et n'est donc pas couvert par l'accréditation BELAC.

Remarque : veuillez compléter avec soin chaque renseignement ou cocher les espaces prévus à cet effet. Merci.

La liste des méthodes (EC_LTG_Lis_M_PTG1) ainsi que l'incertitude de mesure pour les analyses réalisées sous accréditation sont disponibles sur demande.